



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 11 décembre 2017

Planification en matière d'accueil de jour des enfants

La Municipalité présente au Conseil communal un rapport qui définit les besoins de la Ville de Renens en matière d'accueil de jour des enfants (AJE) préscolaire et parascolaire jusqu'en 2021. Partie intégrante de la politique de l'enfance, ce document lui permettra à l'avenir de cibler le développement des prestations dans ce domaine clé, de manière pérenne et selon les ressources à disposition.

L'accueil de jour des enfants est devenu un enjeu du développement des communes et répond à un besoin central des ménages de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Afin de répondre au défi de l'accueil de jour et à une demande conséquente, la Municipalité a pour objectif d'augmenter progressivement le nombre de places en préscolaire et parascolaire. Ce renforcement se fera en fonction des possibilités financières communales, de l'évolution de la demande des parents, des locaux à disposition ou à bâtir, ainsi que des opportunités de partenariat avec des entreprises ou des propriétaires.

Le but de la planification proposée est de tendre à offrir autant que possible, une place d'accueil aux parents qui en ont besoin, en limitant le temps d'attente. La mise en place d'un tel dispositif nécessite du temps et des moyens financiers importants qui ne peuvent être envisagés que sur plusieurs années.

Le rapport déposé au Conseil communal découle ainsi de cette volonté et s'inscrit dans la suite de la planification scolaire et parascolaire dévoilée en décembre 2015. Réalisé conjointement par les services communaux concernés et les Directions des Etablissements scolaires primaire et secondaire, il s'articule en deux parties. La première décrit le contexte légal, social et financier de l'AJE. La seconde présente les scénarios possibles de création de places d'accueil à moyen terme.

Des efforts conséquents ont été faits ces dernières années et ont déjà permis d'étoffer l'offre du réseau Renens-Crissier (soit 169 places en 2010 contre 349 en 2017 uniquement pour la Ville de Renens). Cette dernière couvre aujourd'hui l'entier des prestations minimales demandées par la loi et les dépasse même. Il reste cependant encore beaucoup à faire pour répondre aux évolutions rapides d'une société en mutation.

Cet engagement doit toutefois être mis en perspective avec les possibilités financières de la commune. Il sera donc difficile d'assurer la mise sur pied de l'ensemble des actions identifiées à l'horizon 2021, ces dernières correspondant à un montant de charge supplémentaire de l'ordre de CHF 1'700'000.- par rapport à la situation actuelle. Cependant, certains projets sont déjà en cours de réalisation et d'autres seront étudiés en fonction du contexte (93 nouvelles places d'accueil à l'étude d'ici à 2021), renforçant ainsi par étape la politique communale en la matière.

Cette cartographie minutieuse des besoins et des possibles dans le cadre de l'accueil de jour à Renens dote la commune d'une vision stratégique, inscrite dans le contexte urbain et démographique actuel. Elle anticipe également les éventuelles opportunités qui permettront de tendre à terme vers une offre optimale.

Renseignements

Karine Clerc

*Conseillère municipale
Direction Enfance - Cohésion sociale
077 429 05 06*

Jean-François Clément

*Syndic
079 645 79 77*